

Terroir des Deux Villes

Porteur de projet :

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.....

Descriptif du projet : Aménagement d'un éco-quartier, équipements publics et /ou privés

Enjeu, contenu du projet

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent est un territoire composé de 21 communes concentrant une population d'environ 73 000 habitants, maillé par un tissu de petites villes dont les trois principales sont Somain (12 013 habitants), Aniche (9 768 habitants), Pecquencourt (6 361 habitants), soit près de 40% de la population totale.

Située au carrefour d'importantes agglomérations (Douai, Lille, Valenciennes, Cambrai), Cœur d'Ostrevent demeure un territoire aux composantes minière et rurale avec une forte densité (522 habitants au km² - 140,31 Km²) qui doit composer avec la proximité d'un environnement urbain tout à la fois facteur de dynamisme économique et d'emploi mais également concurrentiel en matière de développement.

Les axes stratégiques du PLH déterminent les grandes orientations de la politique habitat de la communauté de communes. Ils sont au nombre de trois :

- ◆ développer et adapter l'offre de logements ; permettre les parcours résidentiels des ménages,
- ◆ mener une politique de l'habitat au service d'un développement équilibré du territoire de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent,
- ◆ promouvoir un habitat de qualité.

Le développement équilibré de l'habitat sur le territoire communautaire doit permettre, en premier lieu, d'assurer sur l'ensemble de Cœur d'Ostrevent une réponse aux besoins de logements, un développement diversifié et adapté de l'offre de logements, une qualité d'habitat et des possibilités de parcours résidentiels pour toutes les catégories de ménages.

Il doit également permettre de renforcer et de valoriser les pôles urbains inscrits dans les réseaux de desserte routière et de transports publics et dotés d'équipements, commerces et services. Aussi, des démarches plus spécifiques sont menées sur les secteurs à enjeux.

Le « Terroir des deux villes », situé sur les communes de Fenain et Somain, est un site faisant l'objet d'une démarche de projet dans le cadre du PLH. Il s'agit d'un périmètre opérationnel clairement identifié sur lequel peut s'engager des projets d'ensemble mettant en œuvre des interventions sur l'habitat et des opérations mixtes (habitat, tertiaires, activités économiques compatible avec la présence de logements à proximité et sans nuisance).

Le site du « Terroir des deux Villes » se trouve à la rencontre des communes de Somain et Fenain, au sein de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent. Aujourd'hui, il s'agit d'une enclave agricole de 19 hectares au centre du tissu urbain (Est et Ouest) et de voies de circulations importantes (Nord et Sud).

L'opération devra permettre, grâce à de nouvelles formes urbaines, la recomposition et l'unité des deux villes. Situé à proximité des cités du Moulin et Amphitrite et du secteur du Marécaux, l'accent sera également mis sur l'intégration de ce quartier dans son environnement proche au travers, notamment, de la concertation avec les habitants.

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

Le projet présente un double enjeu pour les communes : renforcer un pôle urbain autour de Somain, et améliorer l'attractivité résidentielle de Fenain.

Le projet est repris au FAR – FABM au titre des projets d'excellence régionale. Il fait actuellement l'objet d'une étude de programmation co-financée par le Département du Nord au titre du FDAN Grands-Projets. Cette permettra de répondre aux attentes des communes en matière d'équipements publics (médiathèque), accueil de la petite enfance et de créations de logements (400 logements).

L'Etablissement Public Foncier a en charge la négociation des terrains. Une procédure de ZAC sera engagée en 2010. L'aménagement sera confié à un aménageur qui portera la Déclaration d'Utilité Publique.

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)
oui terminé / en partie / non / on ne sait pas
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)
oui terminé / en partie / non / on ne sait pas
- le projet est il : (une seule réponse)
 1. une idée validée politiquement
 2. validé financièrement (en partie ou totalité)
 3. en travaux en 2010 - 2011

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Équipement métropolitain, Équipement, Eco quartier, Grand quartier, Plateforme multimodale, Parc d'activités

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
OUI ; NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
OUI ; NON
- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ? RD 143 et

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles **OUI ; NON** ;
 - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain) **OUI, en franges du projet**

Logement

- le projet produit-il des logements ? **OUI ; NON** et si oui, combien ? 400

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

```
/* CDIF : DOUAI - Commune : SOMAIN (59) -
Coordonnées en projection : RGF93CC50 */
1      1719394,29      9237865,84
```

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.

Hervé DHAZE et Jérôme DELBASSE

S.A.R.L. de Géomètres - Experts

Successseurs de Jean BOURGEOIS et Marcel ODENT

13, Rue du 18 juin 1940
59230 SAINT-AMAND LES EAUX
Tél. : 03.27.48.45.58 - Fax : 03.27.48.48.99
Courriel : hdhaze@nordnet.fr

5, Rue de l'Escaut
59163 CONDE SUR L'ESCAUT
Tél. : 03.27.40.77.77
Courriel : hdhaze.conde@nordnet.fr

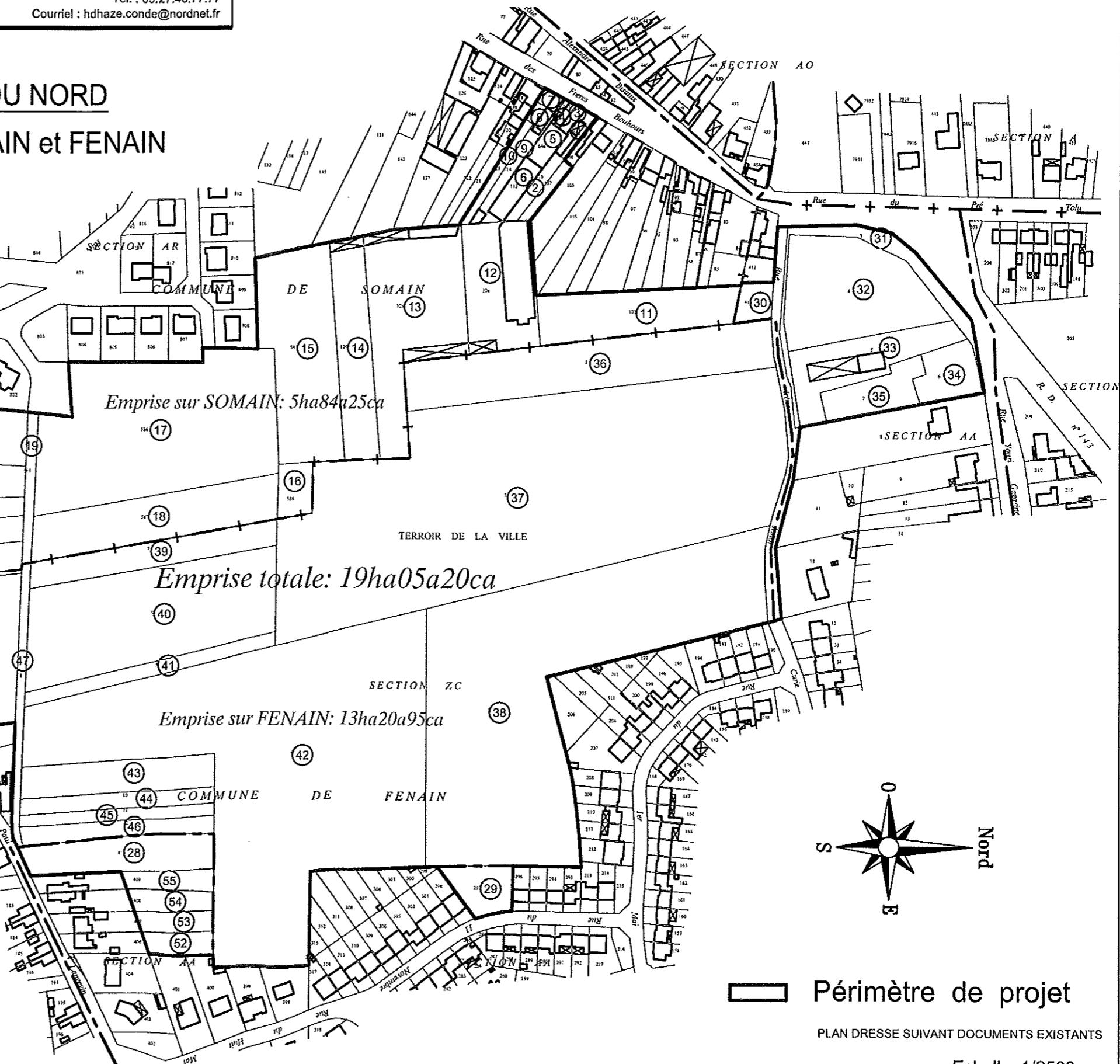


Cœur Communautaire de Comtois d'Ostreven

09 SEP. 2009

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNES DE Somain et Fenain

<i>n° lot</i>	<i>n° cad.</i>	<i>surf. emprise</i>	<i>surf. hors emprise</i>
52	AA 406	5a41	5a91
53	AA 407	5a38	6a03
54	AA 408	5a58	6a35
55	AA 409	6a67	5a64
	<i>total:</i>	23a04	23a93



Périmètre de projet

PLAN DRESSE SUivant DOCUMENTS EXISTANTS

Echelle: 1/2500

Dossier : 21840

DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Réalisation d'un éco-quartier "Le Terroir des 2 Villes" à Fenain et Somain

